PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 12 septembre 2017 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller Monsieur Julien Leclerc, conseiller Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller Monsieur Guy Jodoin, conseiller Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2017-09-112 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 septembre 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2017-09-113 3. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 septembre 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE

7.1.1	PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 633-1 / MODIFICATION /		
7.1.1	RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHATS ET LES CHIENS		
7.1.2	PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 642-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LA MUNICPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL		
7.1.3	ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-4 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'AJOUTER LA DÉFINITION DU TERME «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ» ET DE REMPLACER AU PLAN 3 L'AFFECTATION «INDUSTRIE» DU LOT NUMÉRO 1 574 462 PAR UNE AFFECTATION «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ»		
7.1.4	ADOPTION DE PREMIER PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-8 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 462 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN DE CRÉER LA NOUVELLE ZONE RÉSIDENTIELLE MULTIFAMILIALE Rc-1, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 506 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN D'INTÉGRER CE LOT DORÉNAVANT À LA ZONE RÉSIDENTIELLE Ra-3 ET ENFIN DE CRÉER LA ZONE INDUSTRIELLE In-2 À MÊME LE LOT 1 574 532		
7.1.5	ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 573-1 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 573 AFIN DE FIXER DES RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES MURS DES HABITATIONS MULTIFAMILIALES		
7.1.6	ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'INSÉRER UN TARIF POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HABITATION MULTIFAMILIALE		
7.1.7	POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES / MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2014-07-081		
7.1.8	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 636-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES		
7.2	TRÉSORERIE		
7.2.1	LISTE DES COMPTES		
7.2.2	APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR FIN DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – ANNEXE « A »		
7.2.3	DÉNEIGEMENT – SERVICE DES INCENDIES / ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2011- 04-391		
7.3	RESSOURCES HUMAINES		
7.3.1	ENTENTE DE TRAVAIL À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL / AUTORISATION DE SIGNATURE		
7.3.2	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / EMBAUCHE / CINQ POMPIERS		
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE		
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT		
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT		
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE		
12	AFFAIRES NOUVELLES		
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR		
14	LEVÉE DE LA SÉANCE		

ADOPTÉE

2017-09-114 4.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU</u> 8 AOÛT 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2017 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2017-09-115 7.1.1 <u>PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 633-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHATS ET LES CHIENS</u>

Le conseiller monsieur Yves de Repentigny présente le projet de règlement numéro 633-1 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant les chats et les chiens numéro 633 ».

2017-09-116 7.1.2 PRESENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 642-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LA MUNICPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Le conseiller monsieur Yves de Repentigny présente le projet de règlement numéro 642-1 intitulé « Règlement modifiant le règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités numéro 642 ».

2017-09-117 7.1.3 ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-4 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'AJOUTER LA DÉFINITION DU TERME «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ» ET DE REMPLACER AU PLAN 3 L'AFFECTATION «INDUSTRIE» DU LOT NUMÉRO 1 574 462 PAR UNE AFFECTATION «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ»

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement numéro 570-4 intitulé :

« Règlement amendant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 afin d'ajouter la définition du terme «Habitation de haute densité» et de remplacer au plan 3 l'affectation «Industrie» du lot numéro 1 574 462 par une affectation «Habitation de haute densité» »

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 octobre 2017 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

7.1.4 ADOPTION DE PREMIER PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-8 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 462 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN DE CRÉER LA NOUVELLE ZONE RÉSIDENTIELLE MULTIFAMILIALE Rc-1, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 506 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN D'INTÉGRER CE LOT DORÉNAVANT À LA ZONE RÉSIDENTIELLE Ra-3 ET ENFIN DE CRÉER LA ZONE INDUSTRIELLE In-2 À MÊME LE LOT 1 574 532

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement numéro 572-8 intitulé :

« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 afin d'ajuster certaines dispositions du règlement pour les habitations multifamiliales, de détacher le lot 1 574 462 de la zone industrielle In-1 afin de créer la nouvelle zone résidentielle multifamiliale Rc-1, de détacher le lot 1 574 506 de la zone industrielle In-1 afin d'intégrer ce lot dorénavant à la zone résidentielle Ra-3 et enfin de créer la zone industrielle In-2 à même le lot 1 574 532 »

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 octobre 2017 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2017-09-119 7.1.5 <u>ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 573-1 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 573 AFIN DE FIXER DES RÈGLES PARTICULIÈRES POUR</u>

NUMÉRO 573 AFIN DE FIXER DES RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES MURS DES HABITATIONS MULTIFAMILIALES

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement numéro 573-1 intitulé :

« Règlement amendant le règlement de construction numéro 573 afin de fixer des règles particulières pour le revêtement extérieur des murs des habitations multifamiliales » soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 octobre 2017 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2017-09-120 7.1.6 ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'INSÉRER UN TARIF POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HABITATION MULTIFAMILIALE

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement numéro 574-3 intitulé :

« Règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'insérer un tarif pour l'émission d'un permis de construction d'une nouvelle habitation multifamiliale »

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 octobre 2017 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2017-09-121 7.1.7 POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES / MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2014-07-081

CONSIDÉRANT la résolution 2014-07-081 adoptant la Politique d'aide financière aux activités sportives;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'en modifier le contenu;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin et RÉSOLU

QUE la Liste des sports admissibles à la Politique d'aide financière aux activités sportives « ANNEXE A » soit modifiée en ajoutant l'activité sportive suivante : « Voile ».

ADOPTÉE

2017-09-122 7.1.8 <u>AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 636-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES</u>

Le conseiller monsieur Roger D'Antonio donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement sur les nuisances numéro 636.

Le projet de règlement numéro 636-1 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les nuisances — RMH 450 numéro 636 » est présenté lors de la séance du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2017-09-123 7.2.1 <u>LISTE DES COMPTES</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent soixante-seize mille neuf cent soixante-seize dollars et quinze cents (176 976,15 \$).

ADOPTÉE

2017-09-124 7.2.2 <u>APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR FIN DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – ANNEXE « A »</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin et RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le transfert aux activités financières d'une partie du surplus accumulé tel que décrit à l'Annexe « A » annexé au présent procès-verbal, pour un montant totalisant cent quatorze mille trois cent trente-sept dollars et quatre-vingt-cinq cents (114 337.85 \$).

ADOPTÉE

2017-09-125 7.2.3 <u>DÉNEIGEMENT – SERVICE DES INCENDIES / ABROGATION DE LA</u> RÉSOLUTION 2011-04-391

CONSIDÉRANT la résolution 2011-04-391 autorisant le remboursement d'un montant maximal de 150 \$ par année à tous les pompiers au service de la Municipalité pour le déneigement d'une entrée d'auto à la résidence personnelle;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution 2011-04-391;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin et RÉSOLU

QUE la résolution 2011-04-391 soit abrogée.

ADOPTÉE

2017-09-126 7.3.1 ENTENTE DE TRAVAIL À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSEVAUDREUIL / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de travail à intervenir entre la Municipalité et les pompiers de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

ADOPTÉE

2017-09-127 7.3.2 <u>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / EMBAUCHE / CINQ POMPIERS</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise l'embauche de MM. Jonathan Malo, Benjamin Rousse, Alexandre Boucher et Alejandro Montesinos et Mme Dominique Skokan aux postes de pompiers à temps partiel sur appel, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 12 septembre 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</u>

2017-09-128 14. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 septembre 2017 à 20 h 9.

ADOPTÉE

Michel Jr Bourdeau	
Maire	
Lily Ducharme	
Greffière	

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

ANNEXE « A »

Transfert d`une partie du surplus accumulé aux postes budgétaires suivants :				
NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	MONTANT		
02-110-00-132-00	REMUNERATION ADDITIONNELLE	2 559,00 \$		
02-110-00-133-00	ALLOCATIONS DE DEPENSES	1 279,00 \$		
02-110-00-345-00	PUBLICITE & INFO. / CONSEIL	598,43 \$		
02-110-00-412-00	SERVICES JURIDIQUES	564,95\$		
02-110-00-610-00	ALIMENTS & BOISSONS	250,00 \$		
02-130-00-331-00	TELEPHONE - ADMINISTRATION	527,58\$		
02-130-00-331-05	CELLULAIRE - ADMINISTRATION	440,93 \$		
02-130-00-412-00	SERVICES JURIDIQUES	2 823,28 \$		
110-01-970-01	SUBVENTIONS A DES O.S.B.L.	500,00 \$		
110-01-970-01	SUBVENTIONS A DES O.S.B.L.	300,00\$		
110-01-970-01	SUBVENTIONS A DES O.S.B.L.	300,00 \$		
02-220-00-525-05	ENTR. & REP INTER 10S 1990 (#510)	922,25 \$		
02-220-00-525-05	ENTR. & REP INTER 10S 1990 (#510)	1 611,35 \$		
02-220-00-526-03	ENT.&REP./GENERATRICE D`URGENCE	582,38\$		
02-320-00-142-50	HEURES SUPPL SERVICE DE GARDE	4 965,00 \$		
02-320-00-143-00	PRIMES	561,00\$		
02-320-00-345-00	PUBLICITE & INFO. / VOIRIE	380,05 \$		
02-320-00-522-00	ENTR. & REP BATISSES & TERRAINS	1 838,57 \$		
02-320-00-522-00	ENTR. & REP BATISSES & TERRAINS	2 099,75 \$		
02-320-00-522-00	ENTR. & REP BATISSES & TERRAINS	297,27\$		
02-320-00-650-02	VETEMENTS, CHAUSSURES (SECURITE/AUTRES)	950,66 \$		
02-330-01-443-00	CONTRAT / ENLEVEMENT DE LA NEIGE	3 367,60 \$		
02-413-00-454-00	SERVICES DE FORMATION	1 600,00 \$		
02-413-00-521-05	ENTR. & REP BORNES-FONTAINES	1 999,01 \$		
02-701-20-522-00	ENTR. & REP BATISSES & TERRAINS	805,40 \$		
02-701-20-526-00	ENTR. & REP MACH., EQUIP. & OUTILS	2 031,51 \$		
02-701-20-526-00	ENTR. & REP MACH., EQUIP. & OUTILS	942,79\$		
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	442,01\$		
02-701-42-660-00	ARTICLES DE NETTOYAGE	1 417,32 \$		
02-701-42-682-00	PROPANE	1 000,00 \$		
02-701-52-522-00	ENTR. & REP BATISSE & TERRAINS TENNIS	2 006,53 \$		
02-701-52-526-00	ENTR. & REP EQUIP.PARCS&T/JEUX	115,48\$		
02-701-52-526-00	ENTR. & REP EQUIP.PARCS&T/JEUX	264,09\$		
02-701-70-725-00	MACHINERIE, OUTIL. & EQUIPEMENTS DIVERS	1 034,12 \$		
02-230-01-000-00	SECURITE CIVILE - GENERALE	59 960,54 \$		
02-130-00-232-00	ASSEMPLOI - EMPLOYES REGULIERS	13 000,00 \$		
	TOTAL	114 337,85 \$		